

**COMMUNE DE BOISSY
FRESNOY
Canton de NANTEUIL LE
HAUDOUIN
Arrondissement de SENLIS**

**Délibération n° 2025-4
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 13 mars 2025**

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la mairie le **jeudi 13 mars 2025 à 20 heures**, sous la présidence, de Madame BAHU Martine, Maire

Etaient présents : Mme BAHU Martine, M. LOURY Mathieu, Mme BEAUCHAMP Elodie, M. BOULIOL Jean-François, M. CORNET Jean-Michel, M. DECARNELLE Alain, M. POSTEL Bertrand, M. AVERLANT Laurent, M. COCHARD Philippe, Mme CALAS Alexandra, M. QUIGNON Samuel, M. SIMAR Hervé

Était absent :

M. LISEK Jérôme, Mme PARIS Mélanie pouvoir M. LOURY Mathieu, M. DORMOY Jérôme pouvoir M. AVERLANT Laurent
Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance :

Monsieur CORNET Jean-Michel est désigné pour remplir les fonctions.

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de procuration	Nombre de votants	Date de convocation
15	12	2	14	Le 05/03/2025

OBJET : Vote du compte de gestion du budget assainissement : exercice 2024

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612-12 et L 2121-31,

Vu le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2024 présenté par le receveur municipal,

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le compte de gestion transmis par le Trésorier du Service De Gestion Comptable de Senlis pour l'exercice 2024.

Elle invite le Conseil Municipal à approuver ce compte de gestion dont les résultats globaux s'établissent comme suit :

Résultats budgétaires de l'exercice

07902 - SERVICE EAUX BOISSY-FRESNOY

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	353 906,95	181 505,80	535 412,75
Titres de recette émis (b)	23 634,80	21 334,18	44 968,98
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	23 634,80	21 334,18	44 968,98
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (a)	353 906,95	181 505,80	535 412,75
Mandats émis (f)	20 118,72	79 050,80	99 169,52
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	20 118,72	79 050,80	99 169,52
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 516,08		
(h - d) Déficit		57 716,62	54 200,54

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

07902 - SERVICE EAUX BOISSY-FRESNOY

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SERVICE EAUX BOISSY-FRESNOY					
Investissement	307 302,33		3 516,08	-150 242,18	160 576,23
Fonctionnement	340 063,15		-57 716,62	-190 157,35	92 189,18
Sous-Total	647 365,48		-54 200,54	-340 399,53	252 765,41
TOTAL III			-54 200,54	-340 399,53	252 765,41
TOTAL I + II + III	647 365,48		-54 200,54	-340 399,53	252 765,41

éclatement du budget mixte eau assainissement au 31/12/2022 par délibération du 28/11/2023

Excédent investissement (eau et autre) 150 242,18 Excédent de fonct (eau et autre) 190 157,35
total 340 399,53 dont EXC Fonct eau 138 457,97 EXC INV eau 109 394,81

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il apparait une différence entre le compte de gestion établi par le Trésorier du Service de Gestion Comptable de Senlis et notre Compte Administratif du fait de la dissolution du budget eau potable et de l'intégration des résultats qui ont été fait du côté de la commune en 2023 mais qui ont été fait sur l'exercice 2024 pour le Service de Gestion Comptable de Senlis. Cette différence se situe au niveau des résultats de clôture de l'exercice précédent : 2023 et n'impacte pas les résultats de clôture de l'exercice 2024

Après avoir entendu en séance le rapport de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **14 voix pour**, approuve le compte de gestion du budget assainissement pour l'exercice 2024 établi par le trésorier du Service De Gestion Comptable de Senlis.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et
ont signé au registre Les membres présents
Pour extrait certifié conforme,
Le 17 mars 2025
Le Maire, BAHU Martine

